OFFRE D'EMPLOI
PROFIL DE POSTE

Rawdon
Forte de sa diversité

Lieu de travail
Territoire de Rawdon
Garage municipal

Supérieur immédiat
Contremaître - voirie

Salaire
À partir de 27,90 $ de l'heure
Selon la convention collective
Gamme d'avantages sociaux concurrentiels

Horaire de travail
40 heures par semaine
Du lundi au vendredi
Horaire d'été

Doit être disponible pour effectuer des opérations à l'extérieur des heures régulières et pour répondre à des appels d'urgence (garde hivernale)

Entrée en fonction
Dès que possible

Personne-ressource RH
Anouk P.-Guilbeault
Direction générale – adj. RH

CHEF DE GROUPE – VOIRIE

POSTE RÉGULIER À TEMPS COMPLET

La Municipalité de Rawdon est à la recherche d'une personne polyvalente et rigoureuse, désirant travailler dans un environnement dynamique afin de soutenir administrativement le directeur général et greffier-trésorier ainsi que ses adjoints.

FONCTION

Relevant du contremaître de la division Voirie, il réquisitionne la main-d'œuvre, le matériel et l'équipement nécessaires aux travaux. Il est également requis de participer aux travaux de l'équipe. Il est appelé à conduite et surveiller un groupe d'employés affectés à des travaux d'installation, d'entretien et de rénovation, de construction, de réparation et d'inspection de rues, trottoirs, puisards et escaliers publics, déneigement de la voie publique, travaux de signalisation et contrôle des obstructions sur la chaussée.

EXEMPLES DE TÂCHES À ACCOMPLIR

- ✓ Veiller au suivi des requêtes soumises à la Municipalité relevant du champ d'intervention du Service des travaux publics de la Municipalité, et prendre les mesures appropriées pour les résoudre et en faire rapport à ses supérieurs
- ✓ Faire exécuter et/ou exécuter un ensemble de tâches comportant, entre autres, l'entretien, le nettoyage, la construction, la réparation et l'inspection de rues, trottoirs, puisards, escaliers publics, le déneigement de la voie publique, etc.
- ✓ Faire exécuter et/ou exécuter un ensemble de tâches comportant, entre autres, l'installation, l'entretien et le remplacement de panneaux de signalisation, le marquage de la chaussée, le contrôle des obstructions sur la chaussée, etc.
- ✓ Donner les instructions aux membres du groupe et surveiller l'exécution du travail ou l'exécuter, si nécessaire
- ✓ Informer ses supérieurs des besoins additionnels ou des surplus de main-d'œuvre, de matériel et d'équipement, et en réquisitionner si nécessaire
- ✓ Voir au maintien du bon ordre parmi les membres du groupe et s'assurer de l'observance des mesures de sécurité par ces derniers
- ✓ Voir à la garde, à la bonne utilisation et à l'entretien ordinaire du matériel et de l'équipement
- ✓ S'assurer qu'il existe des mesures de sécurité sur les chantiers de façon à assurer la protection du public et du personnel
- ✓ Participer à l'entraînement des nouveaux employés
- ✓ Remplir et/ou vérifier des formulaires relatifs aux travaux du groupe et aviser son supérieur de toute anomalie ou défectuosité

Les tâches mentionnées précédemment reflètent les caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

EXIGENCES

- ✓ Formation collégiale dans un domaine connexe (génie civil, construction ou autre)
- ✓ De 3 à 5 ans d'expérience dans un poste opérationnel similaire (déneigement, entretien du réseau routier, signalisation et éclairage, entretien de véhicules, d'équipements et de bâtiments)
- ✓ Toute combinaison d'expérience et de formation jugée pertinente sera considérée
- ✓ Attestation du cours de santé et sécurité générale sur les chantiers de construction
- ✓ Expérience en gestion de personnel municipal syndiqué

- ✓ Sens du leadership
- ✓ Capacité d'évaluation du travail (matériel, équipement et main-d'œuvre requis dans diverses situations)
- ✓ Entregent et diplomatie afin d'intervenir auprès des citoyens lors du traitement des requêtes
- ✓ Capacité d'analyse et être en mesure de proposer des solutions aux problèmes rencontrés
- ✓ Capacité à s'organiser en fonction des priorités
- ✓ Autonomie et débrouillardise

- ✓ Disponibilité
- ✓ Endurance physique
- ✓ Très bonnes connaissances générales des applications informatiques (MS Office et Internet) et habilité à rédiger des rapports
- ✓ Connaissance du logiciel Accès-Cité Territoire, un atout
- ✓ Permis de conduire classe 3, un atout

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon la convention collective en vigueur.

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi de 7 h à 16 h pour la période de septembre à juin. Pour la période estivale, un horaire d'été est en vigueur. La personne doit être disponible pour effectuer des opérations à l'extérieur des heures régulières, pour effectuer de la garde sur le territoire, pour répondre à des appels d'urgence et faire du temps supplémentaire, lorsque requis.

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature au bureau de la Direction générale par courriel : rh@rawdon.ca **au plus tard le 24 juin 2022 avant 16 h.**

Les candidats peuvent être soumis à une épreuve destinée à vérifier s'ils répondent aux exigences normales du poste concerné ainsi qu'à un examen médical.

Notez que seuls les candidats retenus seront contactés.

Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.